

Compte rendu CTL du 15/01/2019 FINALEMENT -10!!!

En préambule, la section CGT Finances Publiques 04, tiens à vous souhaiter <u>nos vœux de belle et heureuse</u> <u>année 2019</u>, de vous remercier encore une fois pour votre confiance lors des élections professionnelles de fin 2018.

Malheureusement, ce début d'année est placé nettement sous le signe du cynisme, voire du mépris.

Notre Ministre, l'inénarrable Darmanin, ayant le soin de profiter médiatiquement de la mise en place de la réforme du prélèvement à la source, s'est adressé directement à nous depuis Lyon ce 8 janvier 2018, par dépêche AFP, déclarant que les agents du fisc "qui travaillent beaucoup (sic) ", et dont le nombre s'élèverait à 40 000, percevraient en février une prime (aumône serait plus juste) de 200 € net qui viendrait "compenser la petite charge de travail supplémentaire " découlant de la réforme. Les agents concernés apprécieront les qualificatifs ministériels.

Après 2130 destructions d'emplois (30 000 en 10 ans) la mise en place du jour de carence, le gel du point d'indice depuis quasiment 10 ans, le blocage des promotions, l'annonce de la mise à sac des droits et garanties des agents, les réorganisations constantes de services et de structures et la dégradation des conditions de travail, les abandons de missions, la mobilité forcée qui se précise, etc.. etc...... Le Ministre lâche une obole royale de 200 € pour solde de tout compte et nous remercie de ne pas avoir fait grève.

Et les 62 000 autres ? Ne doutons pas qu'ils apprécieront surement d'avoir été les oubliés de 2019!

Il est évident que c'est **l'ensemble des agents de la DGFiP** qui doivent bénéficier de cette prime, rappelons que nos collègues de la Banque de France, eux, ont touché 500€ !!

L'annonce Ministérielle, pour méprisante qu'elle soit, a au moins un mérite : elle dit en creux ce qui est indispensable de faire pour changer les choses à la DGFIP.

Pour ce qui est **des suppressions 2019**, dans la période actuelle de besoin de justice fiscale, un tel acharnement continu contre la DGFIP, qui fait face à la mise en place du PAS, quand elle a besoin d'être plus efficace dans le contrôle fiscal et pas seulement en épluchant les pages Facebook, quand le contrôle de la dépense publique est au cœur des aspirations des français ; oui, cet acharnement est insupportable.

Il se transcrit par encore des restructurations de trésoreries ou de services qu'il faut maintenant cacher sous le vocable fumeux de « géographie revisitée ».

Il se transcrit surtout par de profondes difficultés pour réaliser les missions, des charges de travail qui s'alourdissent, des conditions de travail de plus en plus dégradées, des risques psycho –sociaux aggravés.

A cela s'ajoute une future Loi Fonction publique qui généralisera le recours aux contractuels, mettra fin au rôle des CAP pour la défense individuelle des agents, et plus largement la volonté de ce gouvernement de mettre en place une retraite à point...

Pour notre département se sera finalement <u>-10 emplois !!</u> (-2 B – 7 C -1 au titre du « rebasage ») répartis comme suit :

- -1 C SIP Manosque ; -1 C SIP Digne ; -1 C PPCR ;-1 C Trésorerie de Riez ; -1 C Trésorerie de Digne ; -1 C Trésorerie de Sisteron ; -1 C Direction ; -1 C Paierie Départementale
- -1 B trésorerie de Castellane, -1B Trésorerie de Forcalquier.

A noter que le « rebasage » est une opération « d'ordre » qui consiste à supprimer des emplois vacants au niveau national car non financés (un enfumage de plus ???)



Nous avons fait l'effort de rester, dans un souci de respect du « MONOLOGUE SOCIAL », pour écouter les justifications de la direction sur le choix des sites devant supporter ces coupes sombres.

On a eu beau, nous expliquer que l'allègement des charges ici, les comparaisons avec les outils de pilotage du réseau (OPERA, SAGERFIP...) par là...celles-ci ne nous ont, bien évidemment, pas convaincus, d'autant, qu'encore une fois, la plupart des emplois supprimés sont des emplois vacants...

Nous avons, une fois de plus, souligné, en vain, les conditions de travail toujours plus dégradées et difficiles des services concernés, notamment les trésoreries de Digne, Forcalquier, Riez, Castellane, mais aussi la pression sur les SIP.

Il est évident, et la Direction n'a en rien démentit, que nous somme à la veille de **profondes modifications de notre organisation** au sein des Alpes de haute Provence, mais en général à la DGFIP.

Les trésoreries à faible effectif sont menacées dans leur existence, et au vu de documents dont nous ferons un résumé très prochainement sur la notion de « géographie revisitée », l'ensemble des autres services seront impactés par la « revisitation » voulue par le rapport CAP 2022 et le gouvernement actuel !!

En bref, sans pour autant crier au feu, AU SECOURS, LE PIRE EST DEVANT NOUS!!!!

Car, après avoir rogné jusqu'à l'os, attaqué les os eux-mêmes en termes d'effectifs, voilà qu'on s'attaque à démembrer le squelette!!